A *onze mois*, remplacement des crochets de lait par ceux d'adulte.

De *vingt mois à deux ans*, remplacement des pinces caduques dans es deux mâchoires.

De *deux ans et demi à trois ans*, les mitoyennes d'en haut et d'en bas subissent les mêmes changemens.

A *trois ans*, le cochon *a tout mis*, et il a la gueule faite. Les pinces sont noirâtres, chagrinées et un peu usées par le bout.

Après cette époque, les renseignemens sur l'âge du cochon pourraient être fournis par l'étude du rasement de ses incisives, mais jusqu'à présent cette étude n'a pas été faite.

Section iv. — *Des robes.*

On donne le nom de *robe* à l'ensemble des poils et des crins qui revêtent la peau du cheval; les poils courts et nombreux en recouvrent la plus grande surface; les crins, généralement plus longs et plus gros, n'occupent que les régions de la queue, de l'encolure du fanon, et le pourtour des ouvertures naturelles.

Rien ne serait plus important pour l'exactitude des signalemens des chevaux, que de bien s'entendre sur les caractères que l'on doit assigner à leurs robes; mais tel est le nombre des différences qu'elles offrent dans leurs couleurs, telle est la variété infinie que celles d'une même couleur présentent dans leurs nuances, que rien n'est plus obscur, plus vague, plus confus que la désignation de ces caractères; car en supposant même que l'on parvînt à s'accorder sur la définition de toutes ces couleurs et de ces nuances infinies, on rencontrerait encore des causes innombrables d'erreur et de confusion dans les modifications que fait subir à ces couleurs et à ces nuances l'influence des saisons, de l'âge, de l'alimentation, de l'état de santé et de maladie.

Examinez en effet un cheval dans une saison ou dans une autre, son signalement sera presque complétement différent; au printemps, par exemple, époque à laquelle il quitte sa robe d'hiver, les poils n'ont pas cette teinte franche et déterminée, cet aspect brillant qu'ils vont conserver pendant l'été et qu'ils perdront de nouveau en automne pour reprendre la couleur terne et foncée qui caractérise les longs poils de l'hiver; de même, si vous avez observé un cheval dans le jeune âge, vous êtes frappé de la différence que présente, à une époque plus avancée, la coloration de sa robe. Chez le poulain, la robe n'est pas lisse, unie, d'une couleur franche; elle est floconneuse, elle forme comme un duvet, une bourre qui, dans l'animal adulte, est remplacée par des poils plus courts, moins souples et d'une teinte mieux caractérisée; enfin, au dernier période de la vie, souvent le temps a amené de tels changemens dans la robe, qu'elle est méconnaissable; ainsi tel cheval *gris foncé*, dans l'âge adulte, meurt *gris blanc*, après avoir passé successivement par les nuances du *gris sale* et du *gris clair*.

On ne saurait nier, non plus, l'influence de *l'alimentation et de la santé* sur la teinte de la robe. Lorsqu'un cheval est placé dans de bonnes conditions de régime et de santé, les poils ont un aspect brillant, la peau une souplesse qui ne tarde pas à disparaître lorsque les conditions changent, que le régime devient mauvais et que la santé se délabre; c'est ce que prouve du reste la pratique de la médecine, et l'on sait que les vétérinaires puisent de bons renseignements sur l'état des animaux dans l'aspect que présente leur robe.

On voit, d'après cet aperçu, que les difficultés qui surgissent dans les signalemens des chevaux naissent de deux sources: ou bien de ce que l'on ne s'entend pas toujours sur les définitions des couleurs, et sur les caractères à assigner à chaque robe, ou bien de ce que les animaux que l'on veut signaler se présentent tantôt sous un aspect et tantôt sous un autre, suivant les différentes influences auxquelles ils sont soumis; le premier de ces inconvéniens est le seul évitable par la clarté des définitions. Nous allons donner successivement les caractères des différentes robes, sans adopter aucune classification.

§ Ier. — Caractères des robes.

a) *Robe blanche.* Son nom seul indique sa couleur. *Espèces :* 1° *blanc mat*, couleur semblable à celle du lait; 2° *blanc argenté*, reflet brillant des poils; 3° *blanc porcelaine*, teinte bleuâtre qui résulte du reflet noir de la peau à travers les poils blancs.

b) *Robe noire. Espèces :* 1° *noir franc*, couleur terne, mate, sans aucun brillant; 2° *noir jayet*, couleur vernissée, brillante; 3° *noir mal teint*, teinte roussâtre des poils à leur extrémité libre; c'est la coloration des chevaux noir franc, au printemps et en automne

c) *Robe alezane.* Caractère: couleur roussatre des poils de toute la surface du corps. *Espèces.* 1° *alezan clair*, couleur alezane peu foncée; 2° *alezan doré*, reflet brillant des poils peu foncés; 3e *alezan cerise*, coloration plus rouge, approchant de celle de la cerise mûre; 4° *alezan châtaigne*, teinte de la châtaigne; 5° *alezan brûlé*, teinte semblable à celle du café torréfié; ordinairement, dans cette nuance, les crins et la crinière sont d'une couleur ou plus claire ou plus foncée que celle de la robe. Dans le premier cas, on signale le cheval *alezan foncé, poils de vache.*

d) *Robe café au lait.* Caractère . couleur semblable à celle qui résulte du mélange du lait et du café; elle est claire ou foncée, suivant que l'une ou l'autre des teintes prédomine.

e) *Robe isabelle.* Caractères: même couleur que la robe café au lait avec teinte noire ou plus ou moins foncée des poils le long de l'épine dorsale, particularité que l'on appelle raie de mulet; crins et extrémités noirs. L'un ou l'autre de ces caractères suffit pour signaler l'isabelle, seulement on doit spécifier dans un signalement celui des deux qui n'existe pas; elle peut être *claire, foncée* ou *dorée.*

f) *Robe baie.* Caractères: teinte rouge des poils qui revêtent le corps; teinte noire des extrémités et des crins. *Espèces :* 1° *bai clair*, teinte peu foncée; 2° *bai cerise*, teinte de la cerise; 3° *bai châtain*, teinte de la châtaigne; 4° *bai marron*, reflet brillant du marron avec sa teinte foncée; 5 *bai brun*, teinte brunâtre, c'est le bai le plus foncé; il se confond quelquefois avec le noir mal teint. Ordinairement,